

REGLEMENT

1/ Toute modification (annulation ou inscription) doit se faire par écrit avec la **feuille de modification** jointe au dossier et être effectuée le **jeudi matin avant 9h** de la semaine précédente. Toute demande en dehors de ce délai sera étudiée mais pourra être refusée par la responsable.

2/ En cas d'absence de l'enfant, la famille doit prévenir **la responsable du service le matin même** :

- en cas de maladie de l'enfant ou du parent, un certificat médical ou un arrêt de travail doit être **fourni dans les 48h**. Aucun effet rétroactif ne pourra avoir lieu une fois la facture émise.
- en cas d'absence exceptionnelle d'un enseignant (grève ou maladie).

3/ Toute annulation ou absence non justifiée sera facturée : deux 1/2h pour le périscolaire ou péri-als, la séance pour le NAP, la totalité de l'aps et du repas pour la restauration, la demi-journée ou journée pour l'als.

4/ Les parents sont priés de prévenir la responsable de l'inscription de leurs enfants en APC afin de faciliter l'organisation.

5/ Le personnel n'est pas habilité à administrer des médicaments aux enfants (sauf PAI), les parents veilleront donc à en informer le médecin pour que les prises s'effectuent le matin et/ou le soir, à la maison.

6/ Seules les personnes autorisées sur la fiche de renseignement peuvent récupérer votre enfant. Aucun enfant ne sera remis à une personne non inscrite sauf sur demande écrite et signée des parents.

7/ Une pénalité de retard de 10€ sera appliquée aux familles qui ne respecteront pas les horaires de fermeture du service.

8/ En cas de problème de comportement répété, les parents seront avertis et convoqués, s'il n'y a pas de changement, une exclusion sera envisagée.

9/ Lorsqu'une erreur de facturation est constatée, la famille doit obligatoirement s'adresser dans les 15 jours au responsable du site qui fera le nécessaire auprès du service compétent pour rectifier la facture.

10/ La responsabilité de la communauté de communes ne

peut être engagée tant que l'enfant n'est pas confié à un animateur par une personne responsable.

TARIFS

	Famille de 1 enfant	Famille de 2 enfants	Famille de 3 enfants
APS (Accueil périscolaire) MATIN ET SOIR MIDI VACANCES	0,028% (soit entre 0,18€ et 1,64€ la ½ heure)	0,023% (soit entre 0,15€ et 1,34€ la ½ heure)	0,019% (soit entre 0,12€ et 1,11€ la ½ heure)
APS MIDI (Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)	0,011% (soit entre 0,071€ et 0,64€ la ½ heure)	0,009% (soit entre 0,058€ et 0,53€ la ½ heure)	0,008% (soit entre 0,052€ et 0,47€ la ½ heure)
ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) 1/2 journée = 6 demi-heures	0,021% (soit entre 0,14€ et 1.23€ la ½ heure)	0,018% (soit entre 0,12€ et 1.054€ la ½ heure)	0,014% (soit entre 0,091€ et 0,82€ la ½ heure)
Prix unique de repas (à ajouter à l'APS midi)	3.36€		

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles avec leur dernier avis d'imposition, ou avec Caf Pro pour les allocataires. Ils correspondent à un taux d'effort qui varie en fonction de la composition de la famille. Revenu plancher : 660.44€ ; Revenu plafond : 5864.89€.

Une majoration de 30% du tarif est appliquée aux familles extérieures à la communauté de communes de Gevrey-Chambertin.

Ex : une famille avec 2 enfants aux revenus mensuels de 2000€

Coût péri : $2000 \times 0.023\% = 0.46€$ la 1/2 H

Coût restauration scolaire :

$2000 \times 0.009\% = 0.18€$ la 1/2h

$3.36 + (0.18 \times 3) = 3.90€$ par midi

Découpage des 1/2h pour la facturation

Matin : 7h15/7h45 - 7h45/8h15

Soir : 15h50/16h05 = 1/4h gratuit 16h05/16h20 = 1/4h
16h20/16h50 - 16h50/17h20 - 17h20/17h50 - 17h50/18h20 - 18h20/18h45

Midi : 12h20-13h50 = 1h30 aps + un repas

CENTRE SOCIO-CULTUREL



Communauté de Communes
de Gevrey-Chambertin

PERISCOLAIRE/ ACCUEIL DE LOISIRS COUCHEY



Responsable périscolaire/accueil de loisirs

Aurélia SIMONKLEIN

03.80.51.34.92

accueildeloisircouchey@orange.fr

Rue Jules Ferry

21160 COUCHEY

FONCTIONNEMENT

Le service est ouvert à tous les enfants scolarisés de la maternelle jusqu'au CM2.

La priorité pour les inscriptions est donnée aux enfants dont les deux parents ou le parent isolé travaillent.

La fréquentation peut être régulière ou occasionnelle.




ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN

Les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h15.

Ils peuvent jouer librement dans les différents espaces qui leur sont proposés ou participer à des activités en lien avec le projet pédagogique avec les animateurs présents.

Ils sont ensuite emmenés à l'école à partir de 8h20, dans la cour pour les élémentaires, et dans leur classe pour les maternelles.

 L'accueil périscolaire du matin ne fonctionne pas le jour de la rentrée.

ACCUEIL PERISCOLAIRE SOIR

L'accueil périscolaire du soir commence à 15h50 à la sortie de l'école. Les enfants des classes de maternelles sont récupérés en classe. Les enfants des classes élémentaires sont récupérés dans la cour de l'école.

Le goûter est fourni par la structure.

Un temps de « grand jeu » est prévu pour le groupe des grands et un autre pour le groupe des petits de 16h30 à 17h00.

Ensuite ils peuvent jouer librement dans les différents espaces qui leur sont proposés ou participer à des activités en lien avec le projet pédagogique avec les animateurs présents.

L'accueil du soir se termine à 18h45.

LES NAP

L'inscription aux NAP se fait pour l'année au moment de l'inscription pour la rentrée. Les tableaux de NAP par tranche d'âge sont affichés à la période dans le hall d'entrée du périscolaire. Les annulations doivent être faites au maximum le vendredi avant les vacances scolaires de la période concernée pour ne pas être facturé. L'inscription à un NAP est un engagement à être présent sur toutes les séances. L'inscription à l'accueil périscolaire du soir est automatique, aucun enfant ne pourra être récupéré avant la fin de la séance.

RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas sont livrés en liaison froide par la société API, basée à Genlis.

Les enfants sont récupérés à 11h50, dans leur classe pour les maternelles et dans la cour de l'école pour les élémentaires.



L'organisation

Deux services sont mis en place sur le temps de la pause méridienne.

Au premier service prennent leur repas à 11h50, les maternelles et les élémentaires inscrits en APC.

Après leur repas les enfants peuvent jouer librement dans les différents espaces qui leur sont proposés ou participer à des activités avec les animateurs présents.

Le second service concerne les élémentaires (hors APC). Ils prennent leur repas à 12h50 à la suite d'un temps d'animation où les enfants peuvent jouer librement dans les différents espaces qui leur sont proposés ou participer à des activités avec les animateurs présents.

Les enfants reprennent l'école à 13h50.

MERCREDIS

3 formules sont proposées :

- repas seul (11h50 à 13h45/14h)
- repas + après-midi (11h50 à 17h)
- après-midi seul (14h à 17h)



À 12h30, les enfants de Brochon et Fixin prennent le repas avec les enfants de Couchey.

De 14h à 17h, la présence des enfants est obligatoire.

Des animations sont prévues sur ce temps.

À 16h30, le goûter est fourni par la structure.

À partir de 17h les enfants peuvent jouer librement dans les différents espaces qui leur sont proposés ou participer à des activités avec les animateurs présents.

VACANCES SCOLAIRES

Les dossiers sont à retirer environ 3 semaines avant le début des vacances.

Le site est ouvert toute l'année, sauf les vacances de Noël et les trois premières semaines d'août. Mais les enfants peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs de Gevrey-Chambertin.

Si les inscriptions sont insuffisantes, le site pourrait être fermé et les enfants accueillis sur un autre site.

Les enfants sont accueillis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. L'inscription est possible à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas. Un accueil est ouvert à partir de 7h15 et jusqu'à 18h45.

Lorsqu'un pique-nique est proposé, il est fourni par la famille.

Les activités proposées sont adaptées à chaque âge, variées et favorisent la vie en collectivité. Elles sont aussi bien artistiques, sportives et culturelles.



Des ateliers et des séjours sont proposés certaines semaines.